Diversité intra-variétale

Mise à jour : 06/2026

Domaines techniques

Rendement, phénologie, qualité des raisins et des vins, gestion des aléas

A quels enjeux répond ce levier ?

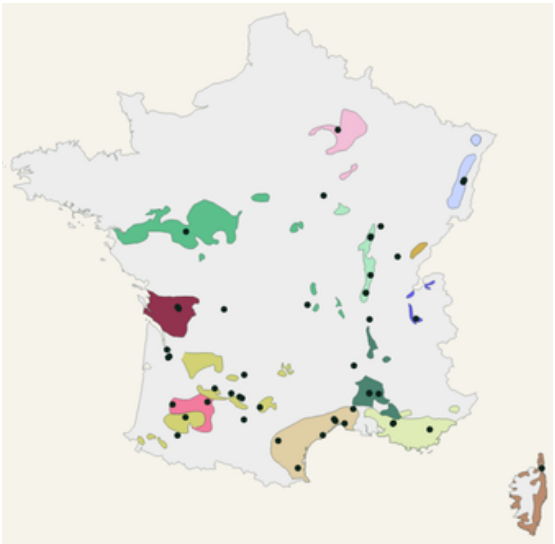
En fonction des clones ou mélanges de clones sélectionnés, la diversité intra variétale permet de répondre aux enjeux suivants :

- **Avancée de la phénologie** (débourrement, véraison) et de la récolte
- **Maintien du rendement et de la vigueur**
- **Augmentation du degré alcoolique et diminution de l'acidité des vins**
- **Adaptation aux aléas climatiques**
- **Biodiversité**

Quels sont les objectifs de ce levier ?

- **Retarder la date de récolte** avec des clones plus tardifs et permettre une maturation dans des conditions plus fraîches
- **Obtenir des vins moins alcoolisés et/ou avec plus d'acidité**
- **Maintenir le rendement et la vigueur** avec le choix de sélections adaptées aux conditions pédoclimatiques
- **Améliorer la résilience face au déficit hydrique** grâce à des clones ou mélanges de clones plus adaptés
- **Maintenir la biodiversité des cépages**

Dans quelles régions le levier est-il testé ?



Le réseau des partenaires de la sélection vigne a plusieurs objectifs-clés :

- **Conservation de la diversité génétique** : préserver un large éventail de variétés et d'accessions de vigne pour maintenir la biodiversité. Ainsi, le réseau des partenaires de la vigne s'est constitué autour du Domaine de Vassal, Centre de Ressources Biologiques Vigne, qui abrite une collection mondiale de génotypes de vignes et du Domaine de l'Espiguette, conservatoire national de clones ; et recense aujourd'hui 189 conservatoires régionaux, réunissant 20 000 accessions.
- **Sélection clonale et variétale** : Le réseau travaille sur l'amélioration des cépages par la sélection de clones qui présentent des caractéristiques intéressantes, comme une plus grande productivité ou des qualités œnologiques spécifiques. Ces clones sont ensuite multipliés par les pépiniéristes et mis à disposition des viticulteurs.

- **Recherche et innovation** : Les efforts de recherche et d'innovation du réseau français de la sélection vigne se concentrent sur le développement et la diffusion de nouvelles variétés de vigne, notamment en participant aux programmes de création variétale.

Les partenaires de la sélection qui travaillent sur cette diversité intra variétale sont à retrouver ici : https://partenaires-selection-vigne.fr/les-partenaires/

Quelle est son efficacité pour répondre aux objectifs ?



La diversité intravariétale est un levier reconnu pour **sa capacité à influencer certains paramètres viticoles** dont les plus marqués sont ceux concernant **la vigueur, le rendement, et les paramètres de maturité.** Une diversité de comportement peut être également être observé pour la phénologie mais reste moins forte que celle obtenue par le levier variétal. À titre d'exemple, une étude menée sur Chenin a montré que l'écart de véraison serait de 5 jours entre les clones les plus précoces et les plus tardifs en 2050[1].

Quel est le coût de mise en place du levier ?



Dans le cas d'une nouvelle plantation, le surcoût lié au choix d'un clone, d'un mélange de clones ou d'une sélection de la gamme « diversité patrimoniale » est peu impactant. En cas de parcelle déjà en place, le coût est lié aux frais de surgreffage ou à l'arrachage et à la replantation d'une nouvelle parcelle qui sont variables selon les régions et les choix d'installation (densité, type de palissage ...)

Quels impacts sur la production ou la captation de gaz à effet de serre ?

L'impact sur les émissions de CO2 est faible par rapport à un itinéraire de référence.

Quel est le niveau de difficulté de mise en œuvre du levier ?



En cas de nouvelle plantation, la mise en œuvre dépendra de la disponibilité en matériel végétal pour la sélection choisie. **Il est nécessaire de prendre contact avec un pépiniériste au moins 18 mois avant la plantation.** Dans le cas du choix d'un clone ou d'un mélange de clone, un travail préalable de choix sera nécessaire en fonction des objectifs visés (ex : rendement élevé – alcool faible – vigueur moyenne).
En cas de parcelle déjà en place, la difficulté est liée à l'entretien de la parcelle surgreffée ou à l'arrachage, à la replantation et à l'entretien du plantier.

Quel est le niveau d'appropriation de ce levier ?

Recherche fondamentale	*Recherche appliquée*	**Mise en œuvre en production**
•	•	Le levier est mis en œuvre au vignoble.

L'étude du levier intra variétal pour l'adaptation au changement climatique concerne principalement des travaux de recherche appliquée et de mise en œuvre au vignoble, la plupart du temps engagés par les partenaires de la sélection vigne.
À titre d'exemple, le vignoble Alsace finance un programme « Exact » visant à resélectionner des clones des principaux cépages de l'appellation sur des critères d'adaptation au changement climatique. Ce programme a lieu au vignoble, en condition « plein champs ».

Quels sont les démonstrateurs concernés par ce levier ?

VITOPIA 2051, RESILOIRE

Quels sont les retours d'expérience concernant l'utilisation du levier d'action ?

- "Le matériel végétal le plus divers au monde", la nouvelle offre de sélection massale Entav Diversité séduit les vignerons, Hélène de Montaignac, https://www.vitisphere.com/actualite-103898--le-matriel-vgtal-le-plus-divers-au-monde-la-nouvelle-offre-de-slection-massale-entav-diversit-sduit-les-vignerons.html

Références bibliographiques :

1. Neethling E et al.Préserver l'identité du vin par la diversification intra-variétale, IVES, 2023

Autres ressources :

1. Fiches descriptives des différentes variétés inscrites et de leurs clones agréés au catalogue français : https://www.plantgrape.fr/
2. Site des partenaires de la sélection vigne : https://partenaires-selection-vigne.fr/
3. LA DIVERSITÉ INTRA-VARIÉTALE EN VITICULTURE : une richesse à conserver et exploiter pour s'adapter, IFV, 14/01/2026, https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2026/01/Euroviti-2026-V2.pdf

Personnes contacts :

- Pour trouver un contact proche de votre région : https://partenaires-selection-vigne.fr
- Contact : Froehly Arthur, CTNSP et CIVA : a.froehly@civa.fr